

BONNES PRATIQUES POUR ESTIMER LE POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

La démonstration devrait mener aux estimations suivantes :

- Quantité d'émissions de GES pouvant être réduites ou évitées, en tonnes de CO₂e/an au Québec; et
- Coût de mise en œuvre de la solution par tonne de CO₂e réduite ou évitée au Québec.

Pour quantifier le potentiel de réduction des émissions de GES de la solution, deux situations hypothétiques doivent être décrites :

1. La première situation est le **scénario de référence**, qui présente une estimation du portrait annuel des émissions de GES sur 10 ans si le projet de recherche **n'avait pas lieu** et donc que la solution n'était pas utilisée, adoptée ou achetée par les milieux preneurs.
2. La deuxième est le **projet d'adoption**, où le portrait annuel des émissions de GES sur 10 ans est estimé* en fonction de l'adoption ou de l'utilisation progressive de la solution par les milieux preneurs.

Ainsi, le **projet d'adoption** débute normalement après la fin du projet de recherche. L'**estimation de la quantité d'émission de GES pouvant être réduites ou évitées** provient de la différence entre les émissions du **scénario de référence** et les émissions du **projet d'adoption**.

Bien que les démonstrations puissent présenter un niveau élevé d'incertitude et être fondées sur plusieurs hypothèses, les explications menant aux estimations doivent être crédibles et présenter l'information requise pour évaluer la pertinence du projet à contribuer à réduire les émissions de GES. De plus, les hypothèses doivent prendre en compte la faisabilité économique, ainsi que l'acceptabilité politique et sociale des solutions proposées.

Finalement, les principes de la norme ISO 14064-2 peuvent être consultés afin d'améliorer la qualité de la démonstration du potentiel de réduction des émissions de GES : **la pertinence, la complétude, la cohérence, l'exactitude, la transparence et la prudence** (Cf. les définitions des termes en gras figurent dans l'annexe D du guide).